



SOCIÉTÉ

Pour une politique progressiste du care

Jacqueline Penit-Soria et Claudine Blasco

LE CARE a toujours existé, dans toutes les sociétés, si l'on restreint sa fonction à celle de soins aux personnes âgées et aux petits enfants. Mais alors, pourquoi fait-il l'objet d'un tel regain d'intérêt dans le débat politique français d'aujourd'hui ?

Trois grandes mutations se conjuguent pour aboutir à la modification actuelle du statut du care, et expliquent que l'enjeu socio-économique en soit considérable. La première correspond à l'entrée massive des femmes dans le monde du travail salarié. La seconde est liée à l'évolution démographique et à l'allongement de l'espérance de vie. La troisième, souvent oubliée, est liée à la mondialisation actuelle de l'économie qui engendre une accélération des processus migratoires et, fait tout à fait nouveau, l'augmentation de la place des femmes dans ces migrations. L'accroissement des inégalités Nord-Sud engendrées par la mondialisation conduit des femmes des pays pauvres, de plus en plus nombreuses, à migrer seules et à assumer la demande de care qui, on l'a vu, croît dans les pays riches.

Le care renvoie aussi bien au souci des autres qu'aux activités de prise en charge des soins d'entretien de la vie et de l'autonomie. Il désigne tout à la fois le souci de l'autre, l'attention portée à autrui (*to care about*) et le fait de s'occuper, de prendre soin de quelqu'un (*to take care of*). Il n'y a pas de terme français qui rende compte de cette polysémie dans la langue anglaise. L'emploi du mot care a suscité un volumineux débat alors que d'autres anglicismes comme *stress*, *management*, mais aussi *queer* et *gay* n'ont jamais été rejetés. Le débat très singulier autour de la traduction de ce terme pourrait agir comme un piège propre à évacuer le fond de la question.

Le care doit plutôt faire l'objet d'une réflexion sur le concept qu'il représente. Dès les années 1980, le concept de care et son approche éthique, introduits à l'origine par la seconde vague du féminisme américain, ont fait débat. C'est le mérite de Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman ^{1/} d'avoir contribué à son introduction et à sa compréhension en France. Mais, surtout, la perspective du care, par la place centrale qu'elle accorde à l'analyse de la vulnérabilité des personnes, de toutes les personnes dans la société, introduit la notion d'*éthique du care* indissociable d'une *politique du care*. Par opposition à la société du soin, qui renvoie à des notions

^{1/} Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Petite bibliothèque Payot, Paris, 2009.

« moralisantes » telles que la générosité, voire la charité, la politique du care nous oblige à « aller jusqu'au bout de l'idée critique et





SOCIÉTÉ

radicale – féministe encore une fois – qui était à la source de l'éthique du care : les éthiques dominantes et leur articulation au politique sont le produit d'une pratique sociale qui dévalorise l'attitude du care et le travail du care et par là les réserve prioritairement aux femmes, aux immigrés, aux pauvres »^{2/}.

Dans la société libérale, seuls sont reconnus les individus compétitifs valides et autonomes. L'éthique du care permet la critique de la « morale dominante » qui banalise l'isolement, la marginalisation et l'exclusion des personnes vulnérables. Le care n'est plus alors pensé comme un sentiment mais comme un processus où des activités s'intègrent dans des apports sociaux. Le care s'inscrit ainsi dans un véritable mouvement de pensée qui intéresse de nombreux chercheurs et praticiens de disciplines variées, des philosophes aux professionnels du soin et du travail social, et présente de fortes implications politiques.

Cette réflexion ne peut être menée sans prendre en compte celle de la transformation sociale indispensable pour qu'une politique démocratique du care devienne effectivement accessible à tous et à toutes. Dans tous les pays européens, des politiques de destruction systématique des acquis sociaux visent à remplacer la protection sociale collective et les services publics par la couverture de l'assurance privée. Le périmètre d'intervention de la financiarisation de l'économie ne cesse de s'étendre. Pour les propriétaires du capital, de nouveaux profits très rentables peuvent être réalisés dans ces domaines. Il s'agit de faire disparaître ce que Robert Castel et Claudine Haroche ont, à juste titre, appelé la « propriété sociale », fondement de la propriété de soi^{3/}. En France, le mouvement social contre la réforme des retraites, même s'il n'est pas parvenu à la bloquer, est porteur d'une prise de conscience capitale. La prochaine réforme annoncée – celle de la dépendance – pourrait faire resurgir la révolte. C'est aussi pourquoi les néolibéraux relayés par les médias développent des argumentaires infondés visant à culpabiliser les citoyens. Ainsi, l'insolvabilité des finances publiques et la progression irrémédiable de l'espérance de vie conduiraient à remettre en cause la prise en charge de la dépendance. Pour cette contre-réforme qui s'annonce, aura-t-on droit de la part du Parti socialiste au flou artistique qui a prévalu dans la bataille contre la réforme des retraites ?

Le débat autour du care provoque aussi une grande méfiance dans la « gauche de la gauche ». Cette méfiance est partagée par un nombre non négligeable de féministes qui craignent, pas toujours à tort, que le care ne soit rien d'autre qu'un recours – sous une forme moderne – à la compassion. L'éthique du care serait superflue. Chercher à définir un contenu politique progressiste du care, et l'articuler avec une nouvelle éthique du care, comme nous tentons de le proposer, peut susciter l'ironie. Malgré toutes ces réserves, pour de nombreuses féministes, le care relève évi-

^{2/} Sandra Laugier, Patricia Molinier et Patricia Paperman, « Politique du care contre société du soin », <http://www.mediapart.fr/club/blog/sandra-laugier/210410/politique-du-care-contre-societe-du-soin>

^{3/} Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretien sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2001.





POUR UNE POLITIQUE PROGRESSISTE DU CARE

demment d'une politique du care, indissociable de transformations sociales radicales.

En outre, le care et son éthique devraient s'intégrer dans une réflexion globale. D'une part, le souci des autres serait accessible à tous par l'organisation de services publics non-marchands et de qualité dans la mixité et la professionnalisation. D'autre part, l'organisation économique et politique de la solidarité permettrait à chacun de concevoir autrement la vulnérabilité.

Notre préoccupation essentielle ici est de montrer que la question du care peut servir à reconstruire un lien stimulant entre critique sociale – portant sur les dominations de genre, de classe et de race –, critique éthique et politique. Dans cette période d'interrogations mais aussi de recherche de solutions nouvelles, ce débat sur le care trouve toute sa place et les désaccords mêmes qui peuvent apparaître confirment encore sa pertinence.



